



L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	06/06/2025
Date d'Affichage	06/06/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mr Nicolas MARTINAIS (arrivé à 20h30).

Absents excusés :

Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absents :

Mme Sylvie COUPE.

N°107-2025

Avis sur l'épandage des boues de la station d'épuration de BEAUCÉ

Monsieur le Maire souhaite avoir l'avis sur l'épandage des boues de la station d'épuration de BEAUCÉ. Il présente le dossier soumis à l'enquête publique. La commune est concernée par des épandages sur des terres agricoles. La Nature des boues ne devra pas impactée les activités agricoles et les cultures.

Pour conclure, Monsieur le Maire propose de passer au vote de ces observations afin qu'elles soient prises en compte pour permettre une bonne interprétation des espaces limitrophes des 2 communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** les observations énoncées ci-dessus et donner un avis favorable.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à l'urbanisme à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire

